

---

## Elvas et ses fortifications (Portugal) No 1367

---

### Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie

La ville de garnison frontalière d'Elvas et ses fortifications

### Location

District de Portalegre - Alentejo  
Portugal

### Brève description

Gardant la frontière principale entre Lisbonne, la capitale du Portugal, et Madrid, la capitale de l'Espagne, la ville de garnison d'Elvas, implantée dans un paysage fluvial et vallonné, a été fortifiée entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle pour devenir le plus grand système défensif de remparts à douves sèches du monde.

La ville était entourée par des forts extérieurs construits sur les collines environnantes pour répondre à l'évolution des besoins de la guerre défensive, et alimentée en eau par l'aqueduc d'Amoreira de 7 km de long.

À l'intérieur de ses murs, la ville comprend de grandes casernes et d'autres bâtiments militaires ainsi que des églises et des monastères.

### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

## 1 Identification

### Inclus dans la liste indicative

26 novembre 2004

### Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription

Aucune

### Date de réception par le Centre du patrimoine mondial

20 décembre 2010

### Antécédents

Il s'agit d'une nouvelle proposition d'inscription.

### Consultations

L'ICOMOS a consulté ses Comités scientifiques internationaux sur les fortifications et le patrimoine militaire et sur les villes et villages historiques, ainsi que plusieurs experts indépendants.

### Littérature consultée (sélection)

Broeze, F. (ed.), *Brides of the Sea: Port Cities of Asia from the 16<sup>th</sup>-20<sup>th</sup> Centuries*, Kensington, NSW, Australia, New South Wales University Press, 1989.

Hoppen, A., *The Fortification of Malta by the Order of St. John 1530-1798*, Malta, Mireva Publications, 1999.

### Mission d'évaluation technique

Une mission d'évaluation technique de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien du 12 au 16 septembre 2011.

### Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie

Une lettre a été envoyée à l'État partie le 13 septembre 2011 demandant une clarification sur les vestiges d'autres éléments des Lignes d'Elvas, la protection des vues entre les fortifications, la fonction de la zone de transition, l'implication des habitants et la préparation aux risques. Une réponse a été reçue le 22 octobre 2011 et les informations ont été incluses dans les sections concernées ci-après. Une deuxième lettre a été envoyée à l'État partie le 12 décembre 2011 demandant une extension des délimitations du bien proposé pour inscription et de sa zone tampon ; le calendrier pour la désignation de la totalité du bien proposé pour inscription en tant que monument national ; l'extension du système de gestion pour comprendre des contrôles explicites ; un calendrier pour la mise en place de l'Office pour les fortifications d'Elvas et la mise en œuvre du plan de gestion. Une réponse a été reçue le 10 février 2012 et les informations ont été intégrées dans les sections concernées ci-après.

### Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

14 mars 2012

## 2 Le bien

### Description

Le bien proposé pour inscription est composé de sept éléments : le centre historique (125,4311 ha), l'aqueduc d'Amoreira (0,8148 ha), le fort de Santa Luzia (19,4216 ha) et le chemin couvert le reliant au centre historique (0,29 ha), le fort de Graça (11,2544 ha) et les fortins de São Mamede (7,9608 ha), São Pedro (1,9843 ha) et São Domingos (12,1989 ha). Ensemble, ces éléments totalisent une superficie de 179,3559 ha et ils sont reliés et entourés par une zone tampon de 608 ha.

Centre historique : place forte Elvas

#### *Château et murs médiévaux*

Elvas s'est développée à l'intérieur de trois enceintes successives et consécutives, en s'étendant vers le sud depuis le haut Moyen Âge jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, et renferme des églises, des monastères ainsi que des bâtiments militaires. Le château est situé sur le point le plus élevé au nord de la ville. Les vestiges d'une première enceinte arabe du Moyen Âge (vers le Xe siècle) sont visibles en divers endroits. Le deuxième

mur médiéval étendit la ville en un grand arc de cercle vers le sud. Ce mur et quatre de ses tourelles, joutant des maisons, sont visibles en divers endroits dans la montée de la Rua do Cano. La troisième muraille, la Fernandina, construite au XVe siècle sous les règnes des rois Alphonse IV et Ferdinand, n'existe pratiquement plus car la plus grande partie a été démolie et les matériaux ont été réutilisés dans les remparts qui suivent plus ou moins le même tracé, lors des grands travaux de fortification qui ont marqué la période de la guerre de restauration portugaise (1641-1668).

#### *Remparts fortifiés*

Les remparts, commencés en 1643, tels qu'on peut les voir aujourd'hui, forment un polygone irrégulier à douze segments, dessinant à peu près un grand segment de cercle centré autour du château, avec un rayon maximum de 965 m. Les remparts et talus sont entourés d'un fossé sec et d'une contrescarpe et protégés par des demi-lunes. Les fortifications furent conçues par le jésuite hollandais Cosmander, sur la base du traité de fortifications de l'ingénieur Samuel Marolois, dont les travaux, conjointement à ceux de Simon Stevin et d'Adam Fritach, lancèrent l'école hollandaise de fortification dans le monde. Cosmander appliqua la théorie géométrique de Marolois à la topographie irrégulière d'Elvas et produisit un système défensif considéré comme un chef-d'œuvre de son époque.

#### *Bâtiments militaires*

De nombreux nouveaux bâtiments ont été construits pour l'armée et plusieurs bâtiments existants ont été modifiés en même temps que les remparts de la ville. Cela concerne la caserne de São João da Corujeira (1695-1697) aujourd'hui appelée caserne des Ingénieurs ; la caserne de la Rua dos Quartéis (1656) qui sert aujourd'hui d'ateliers d'artisanat ; la caserne des Artilleurs (post-1659) aussi appelée caserne des Vétérans et, après la guerre de Sept Ans, la caserne Casarão (1767). L'hôtel de ville servit aussi de caserne. Des couvents furent transformés pour héberger des régiments militaires, notamment São Domingos, qui accueillit l'école de fortification du collège des Jésuites, et São Paulo qui abrita le tribunal militaire et le centre de détention. L'hôpital militaire fut construit à côté du rempart de São João de Deus. À l'époque de la bataille des Lignes d'Elvas (1659), l'hôpital pouvait recevoir jusqu'à 350 patients. Il fait maintenant partie de l'hôtel São João de Deus avec l'ancien bureau du contrôleur général de l'armée. L'entrepôt Trem (1694-1715) fut l'un des principaux centres de matériels du Portugal, bâti pour héberger la réparation, le stockage et la fabrication d'équipements militaires. La prison militaire y fut installée au XIXe siècle. Aujourd'hui, elle est occupée par le collège agricole d'Elvas. L'ancienne boulangerie militaire ouvrit en 1869, l'une des deux hors de Lisbonne, l'autre étant à Porto. Elle possédait quatre moulins à traction animale et un moulin à vent, six fours, dont les cheminées sont toujours visibles sur la toiture, une caserne et des écuries. Un bâtiment du XVIIIe siècle de la Rua dos Quartéis, qui abrite aujourd'hui le marché municipal, était à l'origine l'entrepôt des Pontons où était entreposé le

matériel pour construire un pont sur le fleuve Guadiana. Au XIXe siècle, ce bâtiment fut utilisé comme théâtre puis comme cinéma. Le bâtiment du Conseil de guerre du XVIIe siècle, dans la Rua Pereira de Abreu, abrite aujourd'hui des services de l'enseignement et les bureaux de la Croix-Rouge portugaise. Le bâtiment du quartier général de la Rua Martim Mendes a conservé sa fonction jusqu'au dernier quart du XXe siècle, lorsque les derniers régiments ont quitté Elvas. Les poudrières occupaient le bâtiment rond du Conceição, le bâtiment rectangulaire de Santa Barbara et un autre bâtiment rond près du rempart de la Vieille Porte, ainsi que onze autres édifices qui font partie intégrante des remparts.

#### *Bâtiments religieux*

À l'intérieur de la ligne de la troisième muraille se trouvent plusieurs bâtiments importants décrits en Annexe VII du dossier de proposition d'inscription. Parmi ceux-ci, des églises, qui furent des mosquées avant la conquête chrétienne de 1228, et l'église de S. Domingos qui fit partie d'un ensemble conventuel transformé en caserne au XIXe siècle et remanié de nombreuses fois. Au XVIe siècle, le plan de la ville fut modifié et une nouvelle place fut créée – Praça Nova, aujourd'hui appelée Praça da República, en bordure de laquelle fut construit l'hôtel de ville. Au nord de la place, la construction de la cathédrale, aujourd'hui appelée Nossa Senhora da Assunção, commença en 1517 sur le site d'une église plus ancienne du XVe siècle. Des églises furent construites par la suite, comme l'église et l'hôpital de la Misericórdia, qui abrite aujourd'hui le musée d'Art contemporain. L'église Senhor Jesus da Piedade du XVIIIe siècle est située hors des murs de la ville à l'emplacement du marché St-Matthieu ; c'est la destination d'un des grands pèlerinages de l'Alentejo qui se déroule chaque année du 20 au 23 septembre.

#### *L'aqueduc d'Amoreira*

L'aqueduc (construit entre 1529 et 1622), long de 7 504 m, amenait l'eau des sources d'Amoreira à l'ouest de la ville jusqu'à la fontaine de la ville (*Fonte da Vila*) puis plus tard jusqu'à la citerne de la forteresse. Construit en maçonnerie de moellons et parement de briques, l'aqueduc traverse la vallée de São Francisco et comprend jusqu'à quatre niveaux d'arches superposées et une partie souterraine atteignant jusqu'à 6 m de profondeur.

#### *Fort de Santa Luzia et le passage couvert*

Ce fort fut construit entre 1641 et 1648 sur un promontoire à 410 m au sud-est de la place forte d'Elvas, afin de résister à tout siège. Il était relié à la ville par un chemin couvert, dont la ligne croise à présent le grand axe qui relie Elvas et la frontière. Le fort est essentiellement de forme rectangulaire, avec quatre remparts saillants en pointe à chaque angle. Il comprend deux demi-lunes, l'une à l'est et l'autre au sud, un saillant à l'ouest, l'ensemble étant entouré d'un fossé sec et d'une contrescarpe. Des obstacles contre les assaillants étaient placés en dehors du glacis de la contrescarpe dans les zones comprises entre les saillants. Le musée

militaire est situé dans l'ancien magasin et la caserne. Au centre du fort, au deuxième niveau, se trouve la maison du gouverneur militaire surmontée d'une tourelle d'éclairage et de ventilation. De là on peut observer la totalité de la zone environnante du fort.

#### Fort de Graça

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la portée des canons avait augmenté au point qu'il fut nécessaire de construire un autre fort de défense sur le sommet du Monte da Graça, à 1 063 m au nord. Commencé en 1763, ce fort est une pièce majeure de l'architecture militaire comprenant trois lignes de défense et deux principaux fossés. Sa conception est attribuée au comte de Lippe et basée sur le premier système de Vauban. Le fort supérieur est essentiellement de plan carré avec des remparts saillants en pointe à chaque angle. Il y a quatre redans, un de chaque côté entre les remparts. Au nord se trouve la tenaille avec deux remparts sur ses angles nord-ouest et nord-est et quatre demi-lunes. À l'intérieur se situent des casernes et des poudrières. Au nord de la tenaille se trouve une autre demi-lune. L'ensemble est entouré du premier fossé principal et d'une contrescarpe. Un long ouvrage à cornes s'étend au-delà avec la demi-lune en face vers le nord sur un terrain situé plus bas. Des obstacles contre les assaillants sont placés devant le glacis de la contrescarpe. La maison octogonale du gouverneur militaire est située au centre du fort supérieur dans le second fossé.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en prévision des invasions françaises, quatre autres fortins de défense ont été édifiés aux principaux points surélevés, l'un d'entre eux (São Francisco), près du couvent de São Francisco, fut démolie par la suite pour laisser place au cimetière de la ville. Une carte datant de c.1661 relatant la bataille des Lignes d'Elvas de 1659 (Fig. 2.a.1.2.24, p. 74) montre la place forte fortifiée d'Elvas, le fort de Santa Luzia et l'aqueduc d'Amoreira enfermés dans une ligne fortifiée extérieure jalonnée d'autres forts, et un petit fort ou fortin le long de la ligne de l'aqueduc. Ce fortin a pu être une version antérieure du fortin de São Francisco.

#### Fortin de São Mamede

Construit sur une petite colline au sud-est du fort de Santa Luzia, ce fortin contrôlait le versant invisible de la colline au sud-est. Le mur d'enceinte comprenait des embrasures dans la partie faisant face à l'Espagne. Le fortin est entouré d'un fossé et renferme une caserne ou un poste de garde, une poudrière et un entrepôt.

#### Fortin de São Pedro

Ce fortin est situé sur une petite colline au sud de la ville et contrôlait l'accès depuis cette direction. Il renferme une poudrière, les restes d'une caserne, un poste de garde et un entrepôt. Le flanc ouest est une pente rocheuse mais les autres côtés sont protégés par un fossé.

#### Fortin de São Domingos

Également connu sous le nom de fortin de Piedade, ce fort est bâti à l'ouest de la ville, près de l'aqueduc d'Amoreira pour le protéger de l'accès par l'ouest. Il est entouré d'un fossé.

#### Zone tampon

La zone tampon qui entoure le bien comprend des espaces protégés inclus dans le périmètre urbain, les réserves nationales agricole et écologique et les espaces culturels (charte d'urbanisme du plan directeur municipal).

#### Histoire et développement

Pendant la période islamique, Elvas faisant partie de l'Al-Gharb al-Andalus, dont les principales villes étaient Badajoz et Merida. Ce n'est qu'à sa conquête par don Sanche II en 1228 qu'elle devint importante pour le roi du Portugal en tant que ville frontalière. Située dans une riche région agricole, elle reçut de nombreuses fondations religieuses chrétiennes aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. La muraille Fernandina, construite à cette période pour protéger l'extension de la ville, comprenait un ensemble imposant de 22 tours flanquant onze portes. Le couvent de São Paulo fut fondé en 1418. En 1422, la population d'Elvas comptait 8 500 habitants. En 1437, Elvas possédait 14 auberges et un hospice. Le premier projet de construction de l'aqueduc d'Amoreira est présenté en 1537 par Francisco Arruda. Le XVI<sup>e</sup> siècle fut la grande période de construction, lorsqu'Elvas fut élevée au statut de ville et d'évêché, et que de nombreuses nouvelles églises et couvents s'établirent. En 1527, on recensait environ 7 664 habitants, mais en 1620 la population avait atteint entre 15 000 et 20 000 habitants.

Toutefois, c'est à partir de l'époque de la restauration de l'indépendance portugaise en 1640 que le grand système de fortifications visible aujourd'hui a commencé à prendre forme. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, de profonds changements du système de fortification furent rendus nécessaires pour répondre aux progrès de l'artillerie et de l'art de la guerre moderne. Le mur vertical de la Fernandina était dorénavant considéré comme vulnérable aux attaques prévues de l'Espagne et fut par conséquent reconstruit selon les modèles de fortification les plus sophistiqués et les plus modernes du moment. À l'intérieur des fortifications, les établissements militaires proliféraient, comme décrit ci-avant, transformant la ville en une énorme caserne. D'où l'importance de l'aqueduc d'Amoreira achevé en 1622, qui devait alimenter la Fonte da Vila, dont le débit avait beaucoup augmenté, et la nouvelle grande citerne de la forteresse, longue de 58 m, large de 5 m et haute de 8 m. De nouvelles fondations s'installèrent. D'autres furent reconstruites et de nombreuses maisons furent édifiées pour la noblesse. Les travaux de construction des remparts et du fort de Santa Luzia étaient suffisamment avancés au moment de la bataille des Lignes d'Elvas de 1659. Cette bataille est aujourd'hui régulièrement commémorée à Elvas ; elle est décrite sur la carte accompagnée d'illustrations de c.1661. Le dossier de proposition d'inscription explique que, dans le contexte du processus militaro-politique européen qui établit l'indépendance du Portugal, la zone en conflit

permanent dans la majorité des guerres était celle de l'Alentejo du Nord, où se situe Elvas. De 1166 à 1808, il y eut 16 faits de guerre majeurs, dont la bataille des Lignes d'Elvas, le 14 janvier 1659, pendant la guerre de restauration de l'indépendance du Portugal (1641-1668), fut le plus important, en raison des moyens militaires engagés – environ 11 000 hommes du côté portugais et 14 000 du côté espagnol – et aussi en raison de son importance pour l'indépendance du pays vis-à-vis de l'Espagne. Pour ces raisons, Elvas gagna le nom de « clé du royaume » au XVIIe siècle, car il fallait construire une « très solide porte » pour protéger le petit pays des invasions ennemies. Les progrès des techniques militaires réalisés au XVIIIe siècle ayant allongé la portée de l'artillerie nécessitèrent la construction du fort de Graça au nord de la ville. En 1798, les fortifications furent critiquées en raison d'un manque de protection vers l'ouest et parce que leurs grandes dimensions signifiaient que le Portugal aurait du mal à fournir une assez grande garnison pour tenir la place forte. Elvas reçut donc quatre nouveaux fortins, décrits ci-avant, afin de tenter de remédier à ces problèmes. Les progrès des techniques militaires marquèrent la guerre Péninsulaire au début du XIXe siècle ; avec une artillerie rendue plus mobile grâce la construction des routes, la guerre de siège fit place à la guerre ouverte. Quoiqu'il en soit, en 1857, un rapport portugais déclarait que les fortifications d'Elvas étaient dorénavant obsolètes. La ville perdit alors son importance stratégique et sa population. La taille de la garnison fut réduite après la guerre Péninsulaire et en 1864 la population d'Elvas était de 10 271 habitants. L'importance stratégique de la ville diminua encore après la Première Guerre mondiale et les unités militaires quittèrent la ville les unes après les autres, jusqu'à ce que le QG du commandement soit finalement démantelé dans le dernier quart du XXe siècle.

La ville commença à s'étendre hors des murs à partir de la seconde moitié du XXe siècle, avec la construction de logements sociaux à Boa-Fe et des nouveaux quartiers au sud autour du fortin de São Pedro. Un hôtel de luxe, la *Pousada*, qui fut le premier de ce type au Portugal, situé entre la ville et le fortin de São Pedro, ouvrit en 1942 et un viaduc reliant le rempart de São João de Deus et le redan du Cascalho fut construit en 1949.

Pendant la période du régime militaire de la deuxième République (1933-1974), des travaux de réparation et de conservation ont été effectués sur quasiment toute la longueur des remparts fortifiés, les forts, le fortin de São Pedro et le château, notamment des restitutions de parties plus anciennes du château basées sur des hypothèses, et le fort de Graça. Depuis lors, les travaux de conservation menés par la municipalité ont généralement concerné le nettoyage de la végétation, le rejointoiement, la réparation d'enduits, la consolidation de maçonneries, la reconstruction de latrines et de guérites et des installations d'éclairage. Des travaux plus importants ont été réalisés aux forts de Santa Luzia et de Graça.

Les fortifications et l'aqueduc d'Amoreira proposés pour inscription sont classés en tant que monuments nationaux par décret depuis 1906.

### **3 Valeur universelle exceptionnelle, intégrité et authenticité**

#### **Analyse comparative**

Les fortifications sont un thème majeur de l'histoire mondiale, un aspect majeur des échanges et de la concurrence entre les peuples pour la terre et les ressources, un symbole du désir d'autonomie par des communautés distinctes depuis les temps préhistoriques. Il y a par conséquent déjà de nombreux exemples sur la Liste du patrimoine mondial et sur les listes indicatives, dont la plupart sont en Europe. Cette proposition d'inscription est centrée sur l'importance d'Elvas pour le développement de la science des fortifications en tant que type des remparts et fossés secs, et sur sa taille et son déploiement dans le paysage en tant que ville de garnison fortifiée. Ces qualités sont facilement perceptibles en raison de l'absence de développement aux alentours.

En tant qu'exemple en Europe, le site d'Elvas est étudié dans le contexte de la rupture de l'équilibre des puissances dans le Saint Empire romain germanique de l'Europe du XVIIe siècle et de la lutte du Portugal pour son indépendance. À l'échelle mondiale, Elvas est étudié dans le contexte de la période de l'exploration et de la colonisation européenne à partir du XVIe siècle.

Concernant les comparaisons avec des sites au Portugal, le dossier de proposition d'inscription fait référence à l'étude de tous les châteaux frontaliers entreprise sous le règne de Manuel I (1495-1521) et aux énormes travaux réalisés par la suite sur les remparts aux principaux points d'entrée sur le territoire : Elvas, Almeida et Valença. La place d'Elvas en tant qu'ensemble le plus important de tous ces exemples en termes d'architecture est montrée en Fig. 3.a.7 (p. 408 du dossier de proposition d'inscription). Dans la région, Elvas est comparé à des exemples en Espagne et en France dans une étude comparative complète (Annexe I du dossier de proposition d'inscription) résultant d'une conférence d'experts internationaux sur l'architecture militaire fortifiée (Elvas 2007).

Les caractéristiques étudiées dans l'étude à des fins de comparaison ont été :

- a) s'insérer dans le cadre du concept de la typologie architectonique en question ;
- b) constituer un exemple pertinent et exceptionnel de cette typologie, avec un degré de pureté conceptuelle qui corresponde à tout système de fortification élaboré selon une théorie ;
- c) un niveau d'intégrité qui manifeste la valeur universelle exceptionnelle inhérente au critère (iv) ;
- d) un niveau d'authenticité qui écarte tout doute éthique ou scientifique ;

- e) des fortifications dont les dimensions se prêtent à la comparaison en termes d'intégrité et d'authenticité et permettent d'établir une échelle de comparaison ;
- f) posséder un patrimoine historique / symbolique intéressant, découlant de la fonction politique et militaire assumée au fil du temps.

Le centre historique fortifié d'Elvas a été comparé à quatorze exemples considérés comme comparables en fonction de paramètres tels que l'échelle (impliquant un périmètre et un nombre de remparts similaires), l'histoire et les dates, la composition, le type de système de fortification, l'état de conservation et la fonction stratégique. Certains de ces exemples sur la Liste du patrimoine mondial, sur les listes indicatives, d'autres non inscrits, en Europe, en Amérique et en Asie. Il n'a pas été trouvé de fortifications comparables en Afrique et en Océanie.

L'ICOMOS note que les forts portugais inscrits au patrimoine mondial en Afrique, tels que Mazagan, Maroc (2004, critères (ii), (iv)), et Fort Jésus, Mombasa, Kenya (2011, critères (ii), (v)), ne se prêtent pas à la comparaison selon les paramètres cités plus haut tels que l'échelle, la composition et la fonction stratégique.

L'ICOMOS note également que les exemples de réaménagement ou d'expansion par les Portugais ou les Espagnols des grandes fortifications islamiques préexistantes des XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, comme à Grenade et Badajoz en Espagne et Lagos au sud du Portugal, ne sont pas comparables à Elvas du point de vue de leur échelle ou sont moins intacts.

Les exemples examinés dans l'analyse comparative comprennent : Komárno-Komárom (Slovaquie et Hongrie, liste indicative) ; San Fernando de Figueres (Espagne) ; Suomenlinna (Finlande, Liste du patrimoine mondial 1991, critère (iv)) ; Briançon (France, Liste du patrimoine mondial 2008 dans le cadre des Fortifications de Vauban, critères (i), (ii), (iv)) ; Naarden (Pays-Bas) ; Fenestrelle (Italie) ; La Valette (Malte, Liste du patrimoine mondial 1980, critères (i), (vi)) ; Terezín (République tchèque, liste indicative) ; Petrovaradin (Serbie) ; San Juan à Porto Rico (États-Unis, Liste du patrimoine mondial 1983, critère (vi)) ; Carthagène (Colombie, Liste du patrimoine mondial 1984, critères (iv), (vi)) ; Salvador de Bahia (Brésil, Liste du patrimoine mondial 1985, critères (iv), (vi)) ; Fort William (Inde) et Galle (Sri Lanka, Liste du patrimoine mondial 1988, critère (iv)). Il a été constaté que seule La Valette possédait des dimensions supérieures. Du point de vue de la meilleure représentation des fortifications de l'école hollandaise à l'échelle mondiale, le bien a été comparé avec six exemples en Europe (Naarden, Bourtange, Heusden, Hulst, Nieuwpoort et Willemstad) et Galle au Sri Lanka, la conclusion étant qu'aucun n'était aussi complet, authentique et de la même échelle que les fortifications du centre historique d'Elvas.

L'ICOMOS note qu'Elvas est en fait un rare exemple de retranchement militaire à l'intérieur des terres. La Valette et Galle sont situés sur des péninsules entourées par la

mer et ne sont donc pas directement comparables au système de fossés secs d'Elvas. D'autres sont des forteresses de montagne ou situées au bord d'un fleuve ou de la mer. Galle est considéré comme le meilleur exemple d'une ville fortifiée construite par les Européens en Asie du Sud et du Sud-Est (selon l'inscription au patrimoine mondial). Cela suggérerait que la comparaison avec d'autres forts portugais en Inde, tels que le fort S. Angelo à Cannanore, ou les forts néerlandais comme Batavia en Indonésie, n'est pas nécessaire. Toutefois, alors que le dossier de proposition d'inscription se réfère au grand nombre de fortifications que le Portugal a construites dans le monde, il ne déclare pas que celles-ci ou d'autres forts coloniaux construits par les Européens s'inspirent d'Elvas. Le système de fortification utilisé dépendait des ingénieurs impliqués et, tandis que le type de système général peut être identifié dans chaque cas (hollandais, italien ou Vauban, etc.), les itinéraires de diffusion de la science et de la technologie des fortifications et des systèmes de défense ne sont pas faciles à retracer.

L'État partie déclare qu'il n'existe pas d'exemples similaires, comparables au fort de Santa Luzia, parce que sa conception adaptait la géométrie des fortifications à la situation topographique de manière à se défendre des attaques ennemies tout en permettant, si le fort était pris, qu'il puisse en retour être repris par le feu d'artillerie des remparts de la ville fortifiée au nord. Sa conception est donc à la fois celle d'un ouvrage extérieur et celle d'un fort isolé.

La conception du fort de Graça devait pareillement s'adapter aux exigences stratégiques, et l'aménagement vertical des fonctions de la redoute centrale, avec ses sept niveaux entre la citerne et la toiture en terrasse de la maison du gouverneur, était également extrêmement inhabituelle. Cette disposition développe celle de Santa Luzia, qui possède aussi une redoute centrale et une maison du gouverneur, une caractéristique que l'on ne retrouve dans aucun autre grand fort ou citadelle de l'époque. Les comparaisons qui soutiennent cette conclusion sont faites avec des exemples espagnols, compris dans le système frontalier de fortifications de l'Espagne ajouté à la liste indicative en 1998, tels que San Fernando de Figueres, Ciudadela de Jaca, Ciudadela de Pamplona, Fuerte de la Concepcion ; les 12 ensembles de forts de Vauban inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (2008, critères (i), (ii) et (iv)) ; Fort William, Inde, et les exemples américains de Fort Stanwix, Fort Ticonderoga et Fort Duquesne. La conception avait pour objectif de faire le meilleur usage de l'espace disponible, de protéger la citerne et la poudrière et de surmonter l'ouvrage par la maison du gouverneur, d'où les opérations défensives pouvaient être facilement supervisées.

Elvas a été comparée à dix autres villes fortifiées des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles afin de clarifier l'aspect « ville de garnison » (Suomenlinna, San Fernando de Figueres, Petrovaradin, Fort William, Palmanova, Neuf-Brisach, Terezín, Arras, Besançon et Fenestrelle) et se trouve être

la ville aux fonctions civiles et militaires les plus intégrées, totalement autonome du point de vue logistique, tandis que d'autres avaient un secteur militaire distinct ou n'avaient aucun rapport avec le secteur urbain. À Elvas, les habitants étaient considérés comme faisant partie de l'armée.

Globalement, il a été conclu que, outre les fortifications mêmes, la ville d'Elvas continue de dégager l'atmosphère de l'énorme forteresse de guerre qu'elle fut autrefois, en raison du grand nombre de bâtiments aux fonctions militaires qui sont aujourd'hui réhabilités selon leur fonction d'origine ou des fonctions similaires.

L'état de conservation du paysage militaire d'Elvas a été comparé à celui de la Ville de Luxembourg (Liste du patrimoine mondial 1994, critère (iv)). Il ressort de cette comparaison que le paysage d'Elvas est bien plus intact, car les batteries sous casemates, les casernes et les défenses souterraines de Luxembourg ont été largement démantelées à la suite du Traité de Londres en 1867. La comparaison d'Elvas avec des paysages militaires similaires choisis parmi les 12 ensembles de bâtiments et de sites fortifiés faisant partie des Fortifications de Vauban inscrites au patrimoine mondial a montré que Besançon et Longwy sont bien moins intacts ; les espaces intra-muros de Briançon, Mont-Louis et Villefranche-de-Conflent ne sont pas comparables ; Neuf-Brisach était une ville construite uniquement à des fins militaires, et Saint-Martin-de-Ré est une fortification côtière. Le Quesnoy, qui ne fait pas partie des douze, est beaucoup moins intact et son système de défense n'est qu'en partie à fossé sec. L'ensemble d'Elvas a également été considéré comme plus intact que celui des villes fortifiées inscrites au patrimoine mondial de San Juan à Porto Rico, Carthagène et San Salvador de Bahia, ainsi que Petrovaradin en Serbie. Il a été conclu que, du point de vue de l'enceinte fortifiée, presque tous les sites ont souffert de pertes assez importantes en raison du besoin d'expansion urbaine et de modernisation et n'ont généralement conservé que les citadelles et les forts. À l'inverse, le retranchement sur le terrain d'Elvas est intact, y compris les fossés et glacis du centre historique, avec très peu d'empiétements sur les zones entre le centre historique, les forts et les fortins.

L'ICOMOS note que l'analyse comparative a été entreprise avec des biens porteurs de valeurs similaires à celles de la ville de garnison frontalière d'Elvas et ses fortifications, inscrits ou non sur la Liste du patrimoine mondial, au niveau national, régional et international.

L'ICOMOS considère qu'Elvas est une démonstration exceptionnelle du désir de possession de terres et d'autonomie du Portugal, représentant les aspirations universelles des États-nations européens des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

---

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

---

### **Justification de la valeur universelle exceptionnelle**

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Elvas est le plus grand ensemble de fortification terrestre à fossés secs du monde encore en place aujourd'hui ;
- Les remparts du centre historique sont le meilleur témoignage subsistant des fortifications de l'école hollandaise dans le monde ;
- Les forts de Santa Luzia et de Graça sont des exemples exceptionnels d'architecture militaire ;
- Elvas a été conçue comme ville de garnison frontalière avec les conséquences architecturales, urbaines et sociales qui en découlent ;
- La conception des fortifications et du système de défense a rapproché la théorie militaire et la pratique de différents experts originaires de différentes parties d'Europe ;
- Mille ans de fortification ont créé un paysage resté intact et bien conservé, même à l'extérieur des remparts, à un niveau sans équivalent, et qui n'a pas été affecté par l'expansion urbaine.

L'ICOMOS considère que cette justification est appropriée mais nécessite d'être complétée en référence à une période de l'histoire humaine au titre du critère (iv).

### **Intégrité et authenticité**

#### **Intégrité**

L'État partie déclare que les éléments du bien proposé pour inscription ont été choisis pour traduire la dimension et l'importance de l'ensemble. Ils font tous partie du système de fortification d'Elvas. Sur l'ensemble des remparts construits sur le site, un seul (le fortin de São Francisco) a disparu, qui était d'une taille similaire à celle des trois autres. En dehors de la construction du viaduc entre le rempart de São João de Deus et le redan de Cascalho qui a demandé la démolition d'une petite partie du parapet, il n'y a eu aucun changement. Les trois doubles portes sont toujours utilisées. Tous les autres éléments sont intacts et dans un bon état général de conservation, en partie en raison de leur utilisation continue dans les diverses fonctions qu'ils ont eues jusqu'à présent. Même les fortifications médiévales existent toujours en partie et sont encore visibles en plusieurs endroits. Le bien dans son ensemble domine le paysage et peut encore être vu comme une présence forte et symbolique sur le territoire. En réponse à la demande de clarification de l'ICOMOS, l'État partie a fourni une carte et des photographies montrant l'emplacement des éléments marqués sur la carte de 1661 représentant la bataille des Lignes d'Elvas, qui sont en dehors du bien et de la zone tampon, et n'existent plus sous aucune forme perceptible. La propriété des ruines du fortin de São Francisco a été transférée à la municipalité par le ministère de la Défense pour démolition et le site

est utilisé comme cimetière depuis 1848. Le cimetière municipal couvre aujourd'hui entièrement l'ancien site du fortin de São Francisco.

L'ICOMOS considère que tous les éléments nécessaires pour exprimer la valeur universelle du bien sont inclus dans la délimitation du bien comme indiqué dans la réponse de l'État partie reçue le 10 février 2012 à la lettre de l'ICOMOS datée du 12 décembre 2011.

L'ICOMOS considère qu'il y a eu un impact minimal des nouvelles constructions, que ce soit dans le centre historique ou à l'extérieur des murs. Un certain nombre de bâtiments sont inoccupés et fermés pour les protéger des squatteurs et du vandalisme et sont envahis par la végétation. En particulier, le fort de Graça, étant relativement isolé et inutilisé, est vulnérable au vandalisme. Toutefois, certains efforts sont faits pour trouver de nouvelles utilisations à ces espaces. L'intégrité visuelle du bien proposé pour inscription est conservée dans son ensemble ; toutefois un nouveau développement commercial de couleur bleue, qui n'affecte pas les vues entre les éléments du bien par sa hauteur, est une intrusion très malheureuse dans le paysage urbain. Il se trouve en dehors de la zone tampon, mais il est situé dans une zone comprise entre le fort de Santa Luzia et les fortifications du centre historique. Des antennes et des mâts de télécommunication constituent également des intrusions regrettables, en particulier l'une près du château et l'autre entre São Pedro et Santa Luzia, qui bloque la vue entre les deux forts.

L'ICOMOS considère que les vues de loin des fortifications et les vues entre elles sont extrêmement importantes pour l'intégrité globale du bien et son environnement. Il est aussi très important de contrôler l'impact visuel de tout nouveau développement, de manière à ce qu'il s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain. L'ICOMOS note que l'intégrité visuelle du bien sera protégée à l'avenir par la zone tampon, comme indiqué dans la réponse de l'État partie reçue le 10 février 2012 à la lettre de l'ICOMOS datée du 12 décembre 2011.

#### Authenticité

L'importante collection de plans et dessins originaux, rapports militaires, photographies et descriptions témoigne de l'authenticité du bien. Il est noté dans le dossier de proposition d'inscription qu'avant 1974 les travaux de conservation tendaient à impliquer des reconstructions guidées par la tradition et les vestiges subsistants, et parfois de nature hypothétique, avec un certain nombre d'erreurs à la clé. Il est dit que les travaux réalisés sur le château peuvent être considérés comme documentant une phase de l'histoire de la restauration au Portugal qui divergeait des normes européennes à l'époque. Un exemple en est la porte d'entrée (de la ville), considérée comme une reconstruction fantaisiste, et les travaux de 1971-1972 sur le fort de Graça impliquant un nouveau parapet sur le pont au-dessus du fossé intérieur.

Toutefois, globalement, la forme et les matériaux des fortifications sont encore pratiquement dans le même état que lorsqu'elles sont devenues obsolètes au XIXe siècle. L'expansion urbaine du XXe siècle n'a pas empiété sur l'environnement paysager du retranchement sur le terrain. Les bâtiments militaires et religieux ont en grande partie conservé leur fonction ou un autre usage approprié jusqu'à présent.

L'ICOMOS note que l'authenticité de l'environnement est perturbée par le nombre de véhicules garés dans le centre historique, malgré le nouveau parc de stationnement souterrain construit récemment par la municipalité. Les antennes de télévision sont progressivement remplacées par le câble qui est en cours d'installation.

---

En conclusion, l'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies mais qu'elles sont fragiles en raison de l'impact du nouveau développement commercial mentionné ci-avant et des grands mâts de télécommunication.

---

#### Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (i), (ii) et (iv).

*Critère (i) : représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;*

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que le jésuite hollandais Cosmander a appliqué les maximes et les tables de fortification de Samuel Marolois à un contexte irrégulier de collines afin de créer le meilleur exemple au monde de fortifications de l'école hollandaise encore visible aujourd'hui. Le fort de Santa Luzia est une adaptation fonctionnelle de l'architecture militaire géométrique qui a maximisé l'efficacité militaire du système de défense territorial auquel il appartient. Le fort de Graça a perfectionné la conception, utilisant de manière optimale l'emplacement et l'espace disponible. L'excellence de sa conception et de sa construction a été reconnue à la fin du XVIIIe siècle par des militaires européens chevronnés.

L'ICOMOS considère que, bien que les fortifications aient été reconnues comme un chef-d'œuvre dans le domaine de la fortification, elles ne peuvent pas représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain. Elles sont des adaptations de systèmes existants, plutôt qu'une création totalement nouvelle.

---

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

---

*Critère (ii) : témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;*

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que mille ans de fortifications ont créé un paysage complet qui demeure intact et bien conservé, même en dehors des remparts, à un niveau sans équivalent, et qui n'a pas été affecté par l'expansion urbaine.

L'une des particularités les plus importantes d'Elvas est qu'elle a été conçue en tant que ville de garnison frontalière avec les conséquences sociales, urbaines et architecturales qui en découlent.

L'ICOMOS considère que le paysage militaire d'Elvas et ses fortifications représentent des développements dans l'architecture et la technologie militaires inspirés par les théories et les pratiques militaires hollandaises, italiennes, françaises et anglaises sur une période d'un demi-millénaire, ce qui a conduit à la création d'une ville de garnison et d'un système de défense exceptionnels. Toutefois, l'État partie ne prétend pas qu'Elvas a influencé la conception de forts ultérieurs au Portugal ou dans d'autres territoires, de sorte que ce critère n'est pas entièrement justifié de ce point de vue.

---

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

*Critère (iv) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;*

Ce critère est justifié par l'État partie au motif qu'Elvas est le plus grand ensemble de fortifications terrestres à fossés secs du monde encore en place aujourd'hui.

Les remparts du centre historique sont le meilleur exemple de la méthode hollandaise de fortification subsistant dans le monde. Le fort de Santa Luzia est une adaptation fonctionnelle de l'architecture militaire géométrique qui maximise l'efficacité militaire du système de défense du territoire auquel il appartient. Le fort de Graça a perfectionné la conception, utilisant de manière optimale l'emplacement et l'espace disponible. L'excellence de sa conception et de sa construction a été reconnue à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par des militaires européens chevronnés.

L'ICOMOS considère que, à l'exception de la première phrase, la justification invoquée répète ce qui a été formulé pour le critère (i) et ne traite pas suffisamment le critère (iv).

L'ICOMOS considère que la justification doit se référer à une période significative de l'histoire humaine : la guerre de restauration (1641-1668) qui a établi la souveraineté indépendante du Portugal dans un jeu de pouvoir découlant indirectement de la guerre de Trente Ans, un des conflits les plus destructeurs de l'histoire européenne.

L'ICOMOS considère que la justification pourrait être formulée comme suit :

Elvas est un exemple exceptionnel du système défensif de fortification à fossés secs qui s'est développé en réponse au déséquilibre des pouvoirs dans le Saint Empire romain germanique de l'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle. Elvas peut être considérée comme représentant les aspirations universelles des États-nations européens aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles à affirmer leur autonomie et leur territoire.

---

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

---

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription remplit les conditions d'intégrité et d'authenticité, mais que celles-ci sont vulnérables, répond au critère (iv) et que la valeur universelle exceptionnelle a été démontrée.

#### **Description des attributs de la valeur universelle exceptionnelle**

Les attributs soutenant la valeur universelle exceptionnelle du bien sont :

- le centre historique, son château ; les murailles subsistantes ; les bâtiments civils et religieux qui montrent le développement d'Elvas en trois villes fortifiées successives ;
- les remparts de la ville et les forts extérieurs de Santa Luzia et de Graça et les fortins de São Mamede, Pedro et Domingos, qui illustrent l'évolution du système de fortification hollandais vers un exceptionnel système défensif à fossés secs ;
- les bâtiments militaires montrant le fonctionnement d'Elvas comme ville de garnison ;
- l'aqueduc d'Amoreira, une caractéristique essentielle permettant à la forteresse de tenir un long siège ;
- le paysage militaire d'Elvas et la relation visuelle et fonctionnelle entre ses fortifications, représentant des développements dans l'architecture et la technologie militaires inspirés par les théories et les pratiques militaires hollandaises, italiennes, françaises et anglaises pendant plus d'un demi-millénaire.

#### **4 Facteurs affectant le bien**

Pressions dues au développement

L'État partie déclare qu'il n'existe pas de projets prévus susceptibles d'avoir un impact sur le bien. Par le passé, il y a eu des pressions dues à la croissance de la population à l'intérieur des murs du centre historique, et depuis les années 1960 le développement urbain s'est étendu hors des murs vers le sud et certaines poches à l'est et à l'ouest. Toutefois, ces développements n'ont pas empiété sur le glacis et les fossés des fortifications et n'ont pas atteint des hauteurs telles qu'elles portent préjudice aux vues entre les fortifications. Le développement est contrôlé par le plan d'urbanisation. Une conséquence de l'expansion urbaine hors des murs a été le dépeuplement

du centre historique, avec à la suite des logements inoccupés et une perte de vitalité. L'utilisation agricole traditionnelle des terres environnantes se poursuit avec la production d'olives et de céréales notamment. Il n'y a pas d'industrie minière dans la région.

L'ICOMOS considère qu'il faut veiller à l'utilisation et à l'entretien des logements inoccupés du centre historique.

L'ICOMOS note que, contrairement à l'information donnée ci-avant, un bâtiment commercial de 5 étages situé entre le fort de Santa Luzia et le centre historique a un impact négatif sur le bien.

#### Contraintes dues au tourisme

Le nombre de visiteurs a fluctué entre 2000 et 2007, mais les registres de l'office de tourisme municipal indiquent une augmentation dans les dernières années, de 19 361 en 2005 à 28 875 en 2007. Le château a été visité par 5 049 personnes en 2007. Elvas dispose d'une grande capacité d'accueil dans le contexte régional, avec des hôtels enregistrant des taux d'occupation de 20 % à 70 %. Le parc de stationnement est important dans la ville, avec un remplissage quotidien avoisinant 76 % dans les zones de stationnement gratuit et 27,3 % dans les espaces payants. De même, les forts de Santa Luzia et de Graça disposent de nombreuses places de stationnement. L'État partie considère que la pression touristique est faible, et la dissémination des visiteurs a été permise par l'ouverture du musée militaire aménagé dans l'ancienne caserne Casarão en 2001, du musée municipal de la photographie en 2003 et du musée d'art contemporain en 2007.

L'ICOMOS note que le musée militaire géré par l'armée dans l'ancienne caserne Casarão reçoit 2 000 visiteurs environ. Actuellement, les informations d'interprétation sont présentées seulement en portugais, mais une version en anglais est à l'étude. Le musée militaire géré par la municipalité au fort de Santa Luzia présente l'histoire de la ville fortifiée d'Elvas grâce aux collections prêtées par l'armée. L'interprétation est trilingue.

#### Contraintes liées à l'environnement

L'État partie déclare qu'il n'existe pas de sources connues de détérioration de l'environnement, en général ou concernant directement les fortifications, ni actuellement ni dans l'histoire de la région.

#### Catastrophes naturelles

L'État partie déclare qu'il n'y a pas de menace connue de catastrophe naturelle pesant sur le bien, ni actuellement ni dans l'histoire de la région.

#### Impact du changement climatique

En réponse à la demande d'information de l'ICOMOS, l'État partie a fait savoir qu'aucun impact du changement climatique n'est attendu.

---

L'ICOMOS considère que la principale menace pesant sur le bien est le dépeuplement du centre historique et un manque d'affectation des bâtiments inoccupés, notamment le fort de Graça, susceptible de générer un manque d'entretien et du vandalisme. Le contrôle insuffisant du développement entre le fort de Santa Luzia et les fortifications du centre historique d'Elvas est aussi observable.

---

## 5 Protection, conservation et gestion

### Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Les délimitations du bien couvrent les éléments constitutifs du bien proposé pour inscription et comprennent la totalité du glacis de la ville fortifiée et le fort de Santa Luzia, comme indiqué dans la réponse de l'État partie reçue le 10 février 2012 à la lettre de l'ICOMOS datée du 12 décembre 2011. Elles comprennent également les remparts du centre historique d'Elvas, l'aqueduc d'Amoreira, les forts de Santa Luzia et de Graça et les fortins de São Mamede, Pedro et Domingos.

La zone tampon a été définie par l'État partie comme la délimitation autour des espaces protégés dans le périmètre urbain, des réserves nationales agricole et écologique et des espaces culturels désignés dans la charte d'urbanisme du plan directeur municipal. La zone tampon ne comprend donc aucun des développements urbains hors des murs de la ville, à l'exception de la *Pousada* entre Elvas et le fortin de São Pedro. Cette zone totale est appelée SICA dans le dossier de proposition d'inscription et recouvre les fortifications d'Elvas et leur paysage environnant.

L'ICOMOS note que la carte (Fig. 1.e.4a) montre que le développement urbain s'est étendu entre le fort de Graça et Elvas au nord-est et qu'il enveloppe le fortin de São Pedro, s'imposant entre São Pedro et São Domingos à l'ouest et entre São Pedro et Santa Luzia à l'est. Il est noté dans le dossier de proposition d'inscription qu'il existe une tendance à l'occupation dispersée, avec des constructions et des industries disséminées au pied de la colline du fort de Graça.

L'ICOMOS note également que la construction d'un nouvel immeuble commercial de 7 étages a été autorisée dans la zone entre le fort Santa Luzia et les remparts du centre historique d'Elvas, qui n'est pas couverte par la zone tampon. La construction a actuellement atteint 5 étages et est en partie de couleur bleue. L'actuelle construction ne bouche pas la vue entre le fort et les fortifications, mais elle est incongrue dans le contexte urbain. Il convient d'étudier un moyen d'intégrer cette construction.

En réponse à la lettre de l'ICOMOS du 12 décembre 2011 à ce sujet, l'État partie a élargi la zone tampon pour englober tous les biens proposés tels qu'ils sont

documentés dans la réponse reçue le 10 février 2012. La zone tampon couvre actuellement les vues entre les différents éléments, à l'exception de la ligne de vue directe entre le fortin de São Domingos et le fort de Graça.

---

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien sont appropriées. Étant donné que la zone tampon ne couvre pas la ligne de vue directe entre le fortin de São Domingos et le fort de Graça, il est important qu'il y ait des contrôles explicites dans le système de gestion pour la protéger.

---

### **Droit de propriété**

Les principaux éléments composant l'ensemble des fortifications d'Elvas sont la propriété du gouvernement portugais et sont administrés par le ministère de la Défense nationale, à l'exception du château et de l'aqueduc d'Amoreira, qui sont entretenus par l'Institut pour la gestion du patrimoine architectural et archéologique (IGESPAR), et du fort de Santa Luzia, qui abrite aujourd'hui le musée militaire, dont la gestion est assurée par la municipalité d'Elvas. La municipalité est propriétaire d'un certain nombre de bâtiments remarquables à l'intérieur des murs, notamment l'hôtel de ville. Parmi les propriétaires privés : l'Église, la Santa Casa da Misericórdia, la chaîne des *Pousada*, des institutions d'enseignement, des institutions d'aide sociale, et les propriétaires d'entreprises commerciales et de logements privés. Pour la plupart, ces derniers ne sont pas propriétaires occupants, de sorte que le grand nombre de biens en location à bas prix entraîne des problèmes de dégradations et de manque d'entretien. La ville compte à l'intérieur de ses murs 5 013 bâtiments comprenant 7 339 appartements.

### **Protection**

#### Protection juridique

Toutes les fortifications proposées pour inscription et l'aqueduc d'Amoreira sont classés monuments nationaux par décret (1906 ; 1910) et entourés de zones de protection de 75 m. L'aqueduc est aussi protégé en tant que zone de protection spéciale (SPA), de même que l'église Nossa Senhora da Assunção, S. Pedro, S. Dominic et S. Francisco (ces SPA sont indiquées sur la carte Fig. 1.e.14). Ces lieux bénéficient en plus de la protection de la Loi No. 107/2001, qui contrôle les travaux ainsi que les modifications d'occupation des sols et les mutations immobilières, et sont administrés par le ministère de la Culture via l'Institut pour la gestion du patrimoine architectural et archéologique (IGESPAR).

Le dossier de proposition d'inscription déclare qu'il existe de grandes zones intermédiaires actuellement sans protection juridique. Dans la section 4.b.1, il est indiqué que les fortifications et les bâtiments militaires associés devraient être classés dans leur totalité comme monuments nationaux, et que la totalité de la zone intra-muros devrait être désignée à tout le moins comme « site d'intérêt général », du fait que les fortifications elles-mêmes ne peuvent être séparées du réseau urbain

des sites militaires et du patrimoine architectural civil et militaire qui a si souvent rempli une fonction militaire. La proposition d'inscription déclare que tous les fossés, le passage couvert et le glacis des fortifications devraient être déclarés *non aedificandi*, et que cette proposition sera présentée par la municipalité dans le cadre de l'actuelle proposition d'inscription au patrimoine mondial. De plus, la zone tampon est protégée par divers régimes de protection découlant de politiques nationales.

Ainsi, alors que la plus grande partie du bien et une partie de la zone tampon sont actuellement visées par le plan directeur municipal qui garantit que les nouvelles constructions ainsi que les modifications physiques ou changements d'usage sont nécessairement soumis à autorisation municipale, le dossier de proposition d'inscription propose (section 5.c) que les différents organismes impliqués dans la protection soient officiellement coordonnés grâce au classement en tant que monument national de l'ensemble des fortifications, y compris les éléments complémentaires dispersés dans la zone intra-muros, afin que l'ensemble soit soumis à la Loi nationale No. 107/2001 sur le patrimoine culturel. De même, il est proposé qu'une zone de protection spéciale soit déclarée pour l'ensemble de la zone comprise à l'intérieur de la délimitation de la zone tampon qui forme la zone SICA.

Dans sa réponse reçue le 10 février 2012 à la lettre de l'ICOMOS datée du 12 décembre 2011 demandant un calendrier pour la désignation proposée de l'ensemble du bien proposé pour inscription en tant que monument national, l'État partie a indiqué qu'il interviendrait d'ici à la fin de 2012. De même, il est proposé que la totalité de la zone tampon soit déclarée zone de protection spéciale d'ici à la fin de 2012. La totalité de la zone incluant le bien sera alors administrée par la municipalité avec le concours du ministère de la Culture via l'IGESPAR.

En réponse à la demande de clarification de l'ICOMOS concernant la zone de transition mentionnée dans le plan de gestion, l'État partie a déclaré que dans la version actuelle du plan directeur municipal d'Elvas, la hauteur des constructions dans la zone immédiatement voisine des fortifications (hors de la zone *non aedificandi* actuelle) est limitée à 10 m ou 3 étages. Dans les zones où cette réglementation ne s'applique pas, entre les remparts du centre historique d'Elvas et les forts et fortins, et entre les forts et fortins eux-mêmes, l'occupation des sols et les hauteurs de construction sont réglementées. Par conséquent, dans le plan directeur municipal révisé, il y aura une zone de transition entourant la zone tampon dans laquelle le système des vues sera étudié et les hauteurs seront limitées à 5 étages dans les couloirs de vue et à 7 étages ailleurs dans la zone de transition.

Dans sa réponse reçue le 10 février 2012, l'État partie indique que, dans la zone tampon, le plan directeur municipal réglementera les modifications d'occupation des sols, et que la hauteur des constructions sera limitée à 7 à 10 mètres (2 à 3 étages), en fonction de l'emplacement.

## Efficacité des mesures de protection

L'ICOMOS considère que la construction inappropriée actuellement en cours entre le fort de Santa Luzia et le centre historique d'Elvas montre que les mesures de protection en place sont insuffisantes actuellement pour protéger les zones vulnérables.

L'ICOMOS considère que la protection légale en place est insuffisante. L'ICOMOS considère que la protection légale sera appropriée lorsqu'elle couvrira la totalité du bien proposé pour inscription, dont la zone intra-muros, en tant que monument national et la zone tampon agrandie en tant que zone de protection spéciale. Des orientations sur les conceptions appropriées sont requises pour la zone urbaine à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des murs et devraient être intégrées au plan directeur municipal.

## Conservation

Inventaires, archives, recherche

Les études et les cartes militaires, les dessins et les rapports décrivent en détail les fortifications d'Elvas. Les bâtiments militaires remarquables sont indiqués sur un plan (Fig. 1.e.8) dans le dossier de proposition d'inscription, de même que les bâtiments religieux (Fig. 1.e.14). Un article sur le patrimoine architectural religieux et civil d'Elvas est joint au Volume II du dossier de proposition d'inscription en Annexe VII. Il n'existe pas d'autre trace d'inventaire des bâtiments et des sites. De nombreuses publications de recherche sont énumérées dans la bibliographie. L'Institut urbain pour le logement et la réhabilitation détient les archives relatives au site.

L'ICOMOS considère qu'un inventaire détaillé des caractéristiques et des structures urbaines historiques devrait faire partie du plan de gestion en tant que base pour la conservation et le suivi, et être intégré au plan directeur municipal d'Elvas.

## État actuel de conservation

Depuis 1974, les travaux de conservation suivent le principe d'intervention minimale et concernent pour l'essentiel le nettoyage et la consolidation. En 1998-1999, la municipalité a réalisé un grand projet au fort de Santa Luzia, incluant notamment la construction d'un parc de stationnement et la réhabilitation du chemin couvert, de manière à permettre de nouveau la déambulation autour du fort. Les constructions du second fossé ont été converties en musée militaire dédié à l'histoire de l'armée à Elvas, comprenant des équipements pour les visiteurs. Les murs qui divisaient le deuxième étage de la maison du gouverneur en quatre parties ont été abattus pour aménager un bar. Au château, les reconstructions de la période de la deuxième République (1933-1974) ont été démolies à l'occasion de travaux plus récents (2001-2003) qui incluaient l'installation d'un centre d'interprétation, du service éducatif et des services du musée dans la tour de l'Hommage, l'amélioration de l'éclairage et la restauration des bâtiments existants. En tant que propriétaire, le

ministère de la Défense a continué d'entretenir les structures et transformé les casernes qui faisaient partie du couvent de São Domingos en Musée national militaire.

Des fiches détaillées sont fournies dans le dossier de proposition d'inscription pour chacun des éléments constituant le bien, qui indiquent l'utilisateur, la fonction, l'accès des visiteurs, l'interprétation et l'état actuel de conservation évalué comme bon, passable ou mauvais. L'état général de conservation du château, des tours et des portes des murs médiévaux, des remparts, de l'aqueduc d'Amoreira, du fort de Santa Luzia et du fort de Graça est déclaré bon. L'état de conservation des trois fortins est déclaré passable ; il y a un manque de nettoyage et de débroussaillage réguliers des fossés. Les bâtiments militaires, dont la caserne des Vétérans et d'autres proches du cimetière britannique – la caserne de Corujeira, la poudrière de Santa Barbara et le bâtiment du commandement général figurent parmi les éléments en mauvais état de conservation énumérés et ont été mis en vente par le ministère de la Défense. Il est nécessaire de trouver de nouvelles affectations à ces bâtiments.

L'ICOMOS note que la végétation envahit le couvent de St-Paul et l'église. Toutefois, les fenêtres sont intactes. La caserne de São João da Corujeira est inoccupée à l'exception d'une cellule et les portes du rez-de-chaussée ont été condamnées par la municipalité afin d'empêcher l'accès de squatteurs. Le fort de Graça est ouvert aux quatre vents, inoccupé et exposé au risque de vandalisme. En particulier, la résidence du gouverneur doit être protégée contre les visiteurs indésirables et des financements doivent être recherchés pour un programme de conservation. À cette fin, un accord entre l'armée (propriétaire) et la municipalité est en préparation.

L'ICOMOS note également que certains aspects ont souffert de la construction du parc de stationnement et de l'installation des projecteurs, comme au fort de Santa Luzia, où la banquette a été supprimée.

## Mesures de conservation mises en place

Il n'y a pas de projets de conservation en cours au-delà de plans pour le tourisme et les fonctions culturelles au fort de Graça.

## Entretien

L'ICOMOS note que de nombreuses zones des fortifications et les bâtiments inoccupés ont besoin d'entretien, notamment de débroussaillage.

## Efficacité des mesures de conservation

Il ne fait aucun doute que le ministère de la Défense, la municipalité, le ministère de la Culture et d'autres institutions ont beaucoup œuvré à la conservation des structures et pour leur trouver de nouveaux usages dans ce vaste ensemble de fortifications. Globalement, le bien proposé pour inscription est donc bien conservé.

---

L'ICOMOS considère que les mesures de conservation sont globalement appropriées. L'ICOMOS recommande qu'un inventaire détaillé des structures et des caractéristiques urbaines historiques soit intégré au plan de gestion afin de servir de base à la conservation et au suivi du bien.

---

## Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

Plusieurs organisations sont engagées dans la gestion des éléments du bien proposé pour inscription. Le centre historique, le fort de Santa Luzia, le fort de Graça et les trois fortins sont gérés par le Conseil de la Ville d'Elvas avec l'aide du ministère de la Culture via l'IGESPAR. La partie de la zone tampon désignée dans la charte d'urbanisme du plan directeur municipal comme étant intégrée au périmètre urbain est aussi gérée par la Ville d'Elvas. Toutefois, le fort de Graça est en dehors du périmètre urbain. Il se trouve dans une réserve écologique nationale, et est géré par l'organisation nationale concernée via son agence régionale, la Direction régionale de l'environnement et de l'occupation des sols de l'Alentejo. Une petite partie de cette réserve au sud-est du fort est désignée comme réserve agricole nationale, gérée par l'organisme national/régional concerné. Le ministère de la Défense participe à la gestion des remparts, des forts, des fortins et des bâtiments dont il est propriétaire, y compris le fort de Graça.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Sur la base du système de protection décrit ci-avant, l'État partie a mis au point le Plan de gestion intégré pour les fortifications d'Elvas (IMPFE). L'IMPFE vise à rassembler toutes les parties prenantes afin d'assurer l'intégrité du bien et d'améliorer son utilisation potentielle. Il vise à contrôler la zone tampon ainsi que la zone du bien, en se concentrant sur la coopération institutionnelle, l'implication des parties prenantes privées, les initiatives culturelles, scientifiques et éducatives et la diffusion de l'information. Le Plan propose un Office pour les fortifications d'Elvas (OFE) qui sera l'organisation exécutive, nommée par le maire, chargée du plan de gestion dans la ville d'Elvas. L'Office sera présidé par le conseiller à la culture et comprendra du personnel technique municipal et des spécialistes dans tous les domaines du patrimoine culturel et de la gestion urbaine, des représentants des organismes publics concernés par le bien et la zone tampon ainsi que des représentants des parties prenantes locales concernées. Il y aura également un conseil consultatif qui comprendra des représentants des parties prenantes publiques et privées, des experts et des consultants extérieurs. Le plan de gestion est joint au dossier de proposition d'inscription en Annexe II du Volume III.

Dans la réponse reçue le 10 février 2012 à la demande de l'ICOMOS concernant le calendrier d'application de ce qui

précède, l'État partie déclare que l'OFE sera légalement établi d'ici à la fin juin 2012 et que la mise en œuvre du plan de gestion commencera aussitôt après que cette entité aura été créée et mise en place par la municipalité. L'ICOMOS considère que la nécessité de contrôles intégrés dans le système de gestion, concernant la zone de développement urbain qui s'immisce entre les fortifications et n'est pas incluse dans la zone protégée, reste un sujet à traiter.

Préparation aux risques

En réponse à la demande d'informations de l'ICOMOS, l'État partie a réaffirmé qu'aucune menace de catastrophe naturelle ne pèse sur le bien. La réponse comprend des détails du Plan d'urgence municipal de protection civile d'Elvas. Entre autres, ce plan vise à réduire les pertes humaines et matérielles, à réduire ou atténuer les effets d'accidents graves ou de catastrophes et à permettre un retour aussi rapide que possible à la normale.

Implication des communautés locales

En réponse à la demande d'informations de l'ICOMOS, l'État partie a déclaré que les habitants du SICA (la zone tampon) seront représentés de manière organisée par leurs associations à la fois dans l'administration et dans l'organisme consultatif.

Ressources, y compris nombre d'employés, expertise et formation

Le financement de la conservation et de l'entretien du bien provient de l'Union européenne et de fonds de financement nationaux équivalents affectés aux programmes nationaux et régionaux, applicables aux différents organismes impliqués dans la zone du bien et sa zone tampon, ainsi que d'initiatives des communautés locales. Les demandes de financement doivent être faites en fonction de projets et d'actions spécifiques. De plus, des fonds sont disponibles, alloués par le gouvernement aux autorités de l'État ou locales, en particulier pour le Programme de réhabilitation des zones urbaines dégradées ainsi que pour la protection du patrimoine culturel, via le ministère de la Culture. Des fonds disponibles octroyés par le ministère des Travaux publics ont récemment été investis dans les travaux de réaménagement de la place de la République et la construction d'un parc de stationnement souterrain, ainsi que des travaux sur le Rossio de São Francisco. La première source de financement de la conservation et de l'entretien est la municipalité, qui a investi plus de 14 millions d'euros sur la période 2002-2006. Le plan de gestion propose de créer une entreprise / fondation dans le but d'identifier et d'attirer des financements pour le bien.

L'unité d'assistance technique de l'OFE comprendra une douzaine de personnes formées et qualifiées, notamment un urbaniste spécialiste des centres historiques, 2 architectes, un historien, un architecte paysagiste, un muséologue, un sociologue, 2 ingénieurs civils, un expert en tourisme et un secrétariat.

## Efficacité de la gestion actuelle

L'ICOMOS considère que les diverses autorités responsables travaillent ensemble de manière coordonnée. Le principal sujet d'inquiétude concerne le fort de Graça qui est ouvert aux quatre vents, inoccupé et exposé au risque de vandalisme. Le ministère de la Défense a entretenu le rempart et les bâtiments militaires au cours des 13 dernières années, mais la question demeure de savoir comment utiliser tous les bâtiments de l'armée aujourd'hui désaffectés.

---

En conclusion, l'ICOMOS considère qu'une attention immédiate est requise pour identifier des ressources financières et de nouvelles utilisations pour les bâtiments inoccupés. La « Société des fortifications d'Elvas » doit entrer en action aussi vite que possible. L'Office pour les fortifications d'Elvas devrait être institué et le plan de gestion mis en œuvre comme l'a déclaré l'État partie dans sa réponse reçue le 10 février 2012. De plus, le système de gestion devrait être étendu pour inclure des contrôles sur le développement entre le fortin de São Domingo et le fort de Graça, et l'ICOMOS recommande que le plan de gestion comprenne des orientations pour les constructions nouvelles ou réaffectées dans le centre historique et hors des murs de la ville, et que celles-ci soient intégrées au plan directeur municipal.

---

## 6 Suivi

Le premier programme de suivi a été mené en 2009 par la Ville d'Elvas pour servir de base à l'État de conservation comme le rapporte le dossier de proposition d'inscription. Des indicateurs spécifiques de suivi pour tous les aspects des éléments constitutifs du bien ont été définis et sont énumérés dans les fiches individuelles d'état de conservation. Il est proposé de réitérer cet exercice de suivi tous les trois ans.

L'ICOMOS note que le système de suivi a été appliqué à un nombre limité de caractéristiques et de bâtiments historiques. Il convient de l'étendre afin qu'il couvre l'inventaire complet, une fois que celui-ci aura été mis au point.

---

L'ICOMOS considère que la conception du système de suivi est appropriée mais que son champ doit être étendu.

---

## 7 Conclusions

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial. Le bien proposé pour inscription répond au critère (iv) et remplit les conditions d'intégrité et d'authenticité, mais celles-ci sont vulnérables. La valeur universelle exceptionnelle a été démontrée. La principale menace pesant sur le bien est le

dépeuplement du centre historique et un manque d'affectation des bâtiments inoccupés, notamment le fort de Graça, susceptible de générer un manque d'entretien et du vandalisme. Le contrôle insuffisant du développement entre le fort de Santa Luzia et les fortifications du centre historique d'Elvas est aussi observable. Dans sa réponse reçue le 10 février 2012 à la lettre de l'ICOMOS à ce sujet, l'État partie a indiqué que la délimitation du bien a été étendue pour inclure la totalité du glacis de toutes les fortifications, et que la zone tampon a été agrandie pour englober la totalité du bien et couvrir toutes les zones comprises entre les fortifications de la ville et les forts et fortins extérieurs, et entre les forts et fortins eux-mêmes. Toutefois, comme le montre la carte jointe au dossier (Fig. 1.e.4), la ligne de vue entre le fortin de São Domingos et le fort de Graça n'est pas couverte et a besoin d'être protégée par des contrôles explicites intégrés au système de gestion.

La protection légale en place est insuffisante et sera étendue afin de couvrir la totalité du bien proposé pour inscription, dont la zone intra-muros, en tant que monument national et la zone tampon en tant que zone de protection spéciale, telles que décrites dans la réponse de l'État partie reçue le 10 février 2012 à la lettre de l'ICOMOS datée du 12 décembre 2011. Les mesures de conservation sont globalement appropriées, mais un inventaire détaillé des caractéristiques et des structures urbaines historiques devrait faire partie du plan de gestion en tant que base pour la conservation et le suivi, et être intégré au plan directeur municipal d'Elvas. Les diverses autorités responsables travaillent ensemble de manière coordonnée. Toutefois, une attention immédiate est requise pour identifier des ressources financières et de nouvelles utilisations pour les bâtiments inoccupés, en particulier pour le fort de Graça. La « Société des fortifications d'Elvas » proposée doit entrer en action aussi vite que possible. Dans sa réponse reçue le 10 février 2012 à la lettre de l'ICOMOS datée du 12 décembre 2011, l'État partie indique que le système de gestion sera étendu d'ici à la fin de 2012 afin d'inclure des contrôles sur le développement autour des fortifications d'Elvas, dans les zones entre elles et les forts et fortins extérieurs, et entre les forts et fortins eux-mêmes. Mais la carte fournie montre que cette zone doit être étendue vers l'ouest afin de protéger la ligne de vue entre le fortin de São Domingos et le fort de Graça. De plus, l'ICOMOS recommande que le plan de gestion comprenne des orientations pour les constructions nouvelles ou réaffectées dans le centre historique et hors des murs de la ville, et que celles-ci soient intégrées au plan directeur municipal. L'État partie indique dans sa lettre reçue le 12 février 2012 que l'Office pour les fortifications d'Elvas et la Société des fortifications d'Elvas seront légalement établis d'ici à la fin du mois de juin 2012 et que la mise en œuvre du plan de gestion commencera peu de temps après.

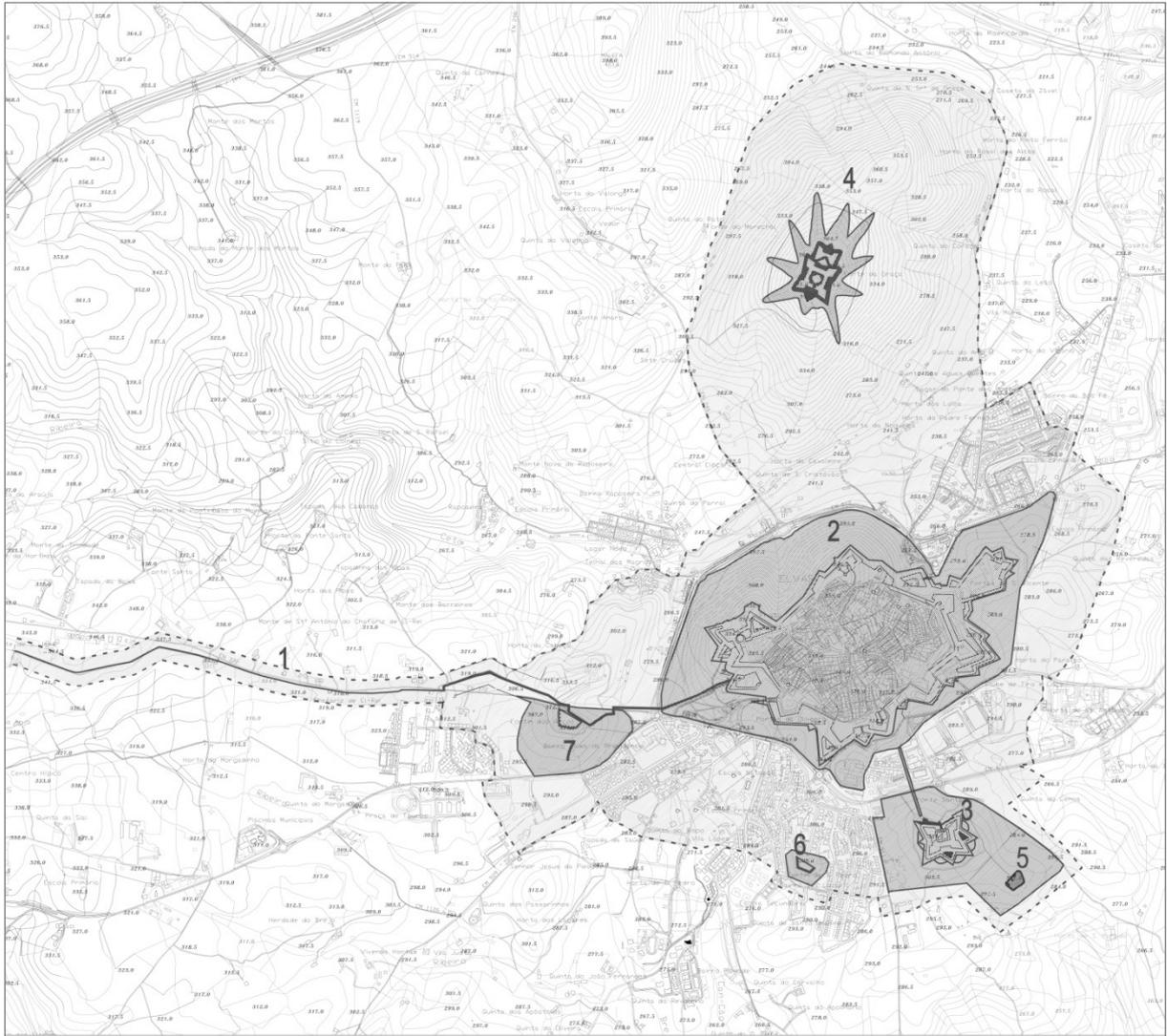
### **Recommandations concernant l'inscription**

L'ICOMOS recommande que la proposition d'inscription de la ville de garnison frontalière d'Elvas et ses fortifications, Portugal, soit **renvoyée** à l'État partie afin de lui permettre de :

- désigner la totalité du bien proposé pour inscription dont la zone intra-muros comme monument national et la zone tampon comme zone de protection spéciale ;
- étendre le système de gestion afin d'y intégrer des contrôles explicites pour protéger la ligne de vue entre le fortin de São Domingo et le fort de Graça ;
- instituer l'Office pour les fortifications d'Elvas et mettre en œuvre le plan de gestion.

L'ICOMOS recommande également que l'État partie prenne en considération les points suivants :

- progresser aussi vite que possible sur l'identification des ressources financières et des nouvelles utilisations des bâtiments inoccupés, en particulier le fort de Graça ;
- établir un inventaire complet des caractéristiques et des structures du bien pour servir de base à la conservation, et étendre le système de suivi pour couvrir cette partie du plan de gestion. L'inventaire devrait être intégré au plan directeur municipal ;
- inclure des orientations dans le plan de gestion sur la conception appropriée pour les constructions nouvelles ou réaffectées dans le centre historique et hors des murs de la ville, et intégrer celles-ci dans le plan directeur municipal.



Plan indiquant les délimitations révisées des biens proposés pour inscription



Vue aérienne du bien proposé pour inscription depuis l'est



Le château d'Elvas – vue aérienne



Fort de Santa Luzia – vue aérienne depuis le nord



Fort de Graça – douve et porte intérieure